

Image not found or type unknown



Achat pour une voiture en tunisie

Par **aurore1**, le **24/08/2016** à **22:00**

Bonjour,

je suis mariée à un tunisien qui habite avec moi à Marseille. Sa famille vie en Tunisie et toute les ans nous partons un mois en Tunisie pour les vacances. Nous aimerions acheter une petite voiture d'occasion pas très chère (entre 7 ou 8 ans) et la laisser en Tunisie pour les vacances et s'en servir. Quelle est la législation concernant l'achat de cette voiture et la laisser toute l'année en Tunisie. On me dit que la voiture doit avoir moins de cinq ans pour pouvoir la transporter dans ce pays.

Merci pour toutes vos infos.

Par **youris**, le **25/08/2016** à **06:08**

Bonjour,

Il faut vous renseigner auprès des autorités tunisiennes comme un consulat de Tunisie. nous sommes un site de conseils juridiques de droit français.

Salutations.